



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communications audiovisuelles et
multimédias locales et de proximité

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communications audiovisuelles et multimédias locales et de proximité

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP140007266

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'UFR SITEC, Pôle Métiers du livre, 11, avenue Pozzo di Borgo 92210 Saint-Cloud
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Une convention avec Demain Tv
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a pour objectif d'apporter certaines compétences dans l'audiovisuel et le multimédia : concepteur, producteur, réalisateur, cadreur, monteur, rédacteur web. Elle a pour ambition de prendre en compte l'ensemble des étapes de la fabrication de documents audiovisuels et multimédias mais aussi la connaissance de l'espace local, conduite de projets, maîtrise des outils matériels et logiciels. Les étudiants devront acquérir les compétences suivantes : savoir analyser une situation ou une demande ; synthétiser un projet en termes esthétiques, économiques, sociologiques, juridiques et techniques ; capacités rédactionnelles et orales pour présenter ce projet ; maîtrise des outils matériels, logiciels et culturels (et anticiper leurs évolutions) ; savoir travailler en équipe ; maîtriser l'anglais technique et courant.

Cette licence professionnelle s'inscrit dans l'élargissement des types de supports de diffusion d'images et de sons, dans la convergence entre l'audiovisuel et l'informatique, tant à l'échelle nationale que locale, ainsi que les nouveaux usages associés (plateformes collaboratives, vidéo en ligne, forum, blog, web documentaire, réseau social, gestion de communautés, services à la demande).

Cette licence professionnelle fait suite à une autre licence professionnelle ouverte dans les années 1980 dans le même établissement, plus centrée sur les télévisions locales ; c'est la seule formation de ce type dans l'offre nanterroise. Il existe de nombreuses formations similaires à l'université publique au niveau national, comme par exemple : *Communication de proximité et nouveaux médias* (IUT Cergy-Pontoise, Sarcelles), *Production et diffusion télévisuelles autonomes* (Toulon), *Techniques et activités de l'image et du son* (IUT Haguenau), *Techniques, création et communication audiovisuelles appliquées au multimédia et à la télévision* (IUT St-Dié des Vosges).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs pédagogiques sont cohérents, mais le programme réel n'est pas toujours à la hauteur des ambitions affichées. Si les enseignements sont dispensés de façon très proche de la réalité du métier, il manque des formations à l'esprit journalistique, documentariste, aux nouvelles formes narratives spécifiques au web, et à d'autres multimédias (comme les DVD-ROM, les serious games, les écrans de rue, etc.).

Le nombre heures d'enseignement sur la thématique de la connaissance de l'espace local gagnerait à être diminué au profit d'éléments plus généraux concernant par exemple les proximités non géographiques (comme les proximités thématiques, communautaires, historiques, etc.), l'économie des entreprises, les pratiques de fonctionnement d'un service de communication lié à une institution et de la sociologie des médias. Le nombre d'heures consacrées à la production (dont le planning, les sources de financement, les contrats, les droits d'auteur) paraît insuffisant.

La répartition actuelle du volume horaire ne permet pas d'enseigner les nouvelles formes multimédias (web docs, diaporamas, reportages sonores, etc.), l'ergonomie web (ou architecture de l'information), la création d'applications pour tablettes et mobiles, la diffusion en streaming. L'écriture scénaristique fait l'objet seulement d'une « mise à niveau » pour les seuls étudiants issus des filières scientifiques, mais on peut regretter qu'elle ne soit pas proposée à tous les étudiants par exemple sous forme de véritables ateliers d'écriture. Il faudrait ajouter un enseignement spécifique aux pratiques journalistiques et documentaires (TV, presse écrite, web & radio), car près de 30 % des stagiaires font le choix de devenir journaliste-reporter d'images, rédacteur-journaliste, rédacteur web et 44 % font le choix de la vidéo (tournage-montage).

Les informations données sur les stages en entreprise sont succinctes et ne permettent pas de connaître la nature des sujets et le type d'entreprises concernées. L'enseignement comprend 468 heures de cours, un projet tuteuré représentant 100 heures de travail étudiant et un stage d'au minimum 12 semaines. Le volume horaire consacré au projet tuteuré n'est pas conforme à la réglementation, puisque l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles précise que ce projet tuteuré doit représenter au moins un quart du volume de la formation.

La présence de professionnels dans l'équipe de formation, qui assurent près de 40 % des enseignements est un point très positif. Ils participent à l'ensemble de la formation (enseignements, jurys, pilotage). Cependant, les partenariats professionnels ne sont pas suffisamment formalisés. Hormis une convention avec Demain TV, les autres conventions attachées au dossier semblent obsolètes puisque la plupart des sociétés en question ont fermé ou changé de dirigeant. L'environnement socioéconomique est bien pris en compte car la région Ile-de-France est celle qui a le plus grand nombre d'entreprises audio-visuelles en France. On pourrait suggérer d'augmenter les contacts avec les médias de proximité.

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe pédagogique animée par des enseignants-chercheurs, et par un conseil de perfectionnement où participent des professionnels et qui suit véritablement l'ensemble des étapes de la formation : recrutement des étudiants, cohérence pédagogique des parcours, insertion des étudiants. Ses travaux s'appuient sur une évaluation des enseignements réalisée sous forme de questionnaires. La formation compte entre 15 et 20 inscrits, dont quelques-uns en formation continue (4 en 2012/2013). L'origine des étudiants est diversifiée. Le taux de réussite est de 87 %.

L'insertion professionnelle, réalisée en interne pour les promotions sorties en 2010 et 2011, et basée sur des taux de réponses de 83 % et 100 %, montre qu'environ 75 % des diplômés sont en emploi très rapidement après l'obtention du diplôme (entre 0 et 4 mois). Les postes occupés reflètent une réelle diversité dans les entreprises et les fonctions, avec 53 % des emplois dans le champ du tournage-montage-réalisation. Il serait judicieux d'analyser l'avenir de cette formation, qui répond à une véritable demande actuelle, mais qui repose sur un bassin d'emplois qui peut être remis en cause en raison de la fragilité des modèles économiques des médias internet de proximité. L'insertion forte dans le milieu associatif est un facteur de fragilité : il faudrait que les étudiants puissent bénéficier de plus de terrains de stage leur permettant de mettre un pied dans le monde professionnel rémunéré.

Globalement, il s'agit donc d'une très bonne intention pédagogique, en lien avec les réalités professionnelles. Une vision de la polyvalence permet un recrutement varié et une insertion des jeunes professionnels bien réelle. Cette licence professionnelle a beaucoup d'atouts pour évoluer, attirer de nouveaux étudiants et former des professionnels qui vont réellement exercer un métier dans l'audiovisuel et le multimédia comme inscrit dans le programme pédagogique. La formation gagnera à conforter cette adéquation entre demandes des milieux professionnels et enseignements dispensés.

- Points forts :

- Le taux d'insertion, l'adéquation avec la demande du milieu professionnel et les enseignements dispensés.
- Un pilotage de cette licence professionnelle réalisé par des enseignants-chercheurs et des professionnels qui travaillent sur la question des médias locaux depuis de longues années et qui ont une compétence certaine sur l'analyse de médias et la vulgarisation.
- La thématique de proximité rend la spécialité plus visible et attractive que des formations trop généralistes.

- Points faibles :

- Le projet pédagogique n'est pas toujours à la hauteur des ambitions affichées quant aux compétences attendues.
- Peu de rapports avec d'autres formations complémentaires (par exemple, sur la question du livre numérique, le cinéma, la photo, etc.).
- Une insertion dans le milieu associatif bénévole qui ne constitue pas un secteur d'activité pour les jeunes diplômés.
- Un manque de pratique et de veille sur les outils et usages émergents.
- La formation continue et l'alternance lesquelles sont à envisager.

Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux que le conseil de perfectionnement s'interroge sur l'organisation pédagogique, la répartition des heures et l'ouverture vers des thématiques nouvelles.

La durée du projet tuteuré doit être revue pour la rendre conforme à la réglementation.

Les partenariats professionnels devraient être formalisés et, dans ce cadre, il serait profitable d'augmenter les contacts avec les médias de proximité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | JAMES Francis

Email | francis.james@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

L'évaluation cerne les forces et les faiblesses de la formation (LPCAM) sur ses trois premières années (2009-2012). Elle souligne sa marge de progression, notamment « attirer de nouveaux étudiants et former des professionnels qui vont réellement exercer un métier dans l'audiovisuel et le multimédia ». Peut-être dessine-t-elle pour la formation une direction trop marquée vers le multimédia et le web alors qu'elle rappelle dans le même temps que le bassin d'emplois qui leur est attaché « peut être remis en cause en raison de la fragilité des modèles économiques des médias internet de proximité ». A sa création en 2009, la LPCAM, forte d'une première expérience de 24 ans dans les télévisions locales, avait fait le choix de s'appuyer sur l'audiovisuel pour mieux prendre en compte l'évolution des communications de proximité. Dès lors, la maquette mettait l'accent sur la connaissance de l'espace local et proposait une formation pluridisciplinaire et polyvalente autour des procédures de tournage-montage pour la professionnalisation du secteur.

A présent, le développement affirmé de la numérisation de la production et de la diffusion des images et des sons comme la généralisation des écrans mobiles nécessitent la prise en compte par la LPCAM des outils et usages professionnels qui en procèdent. A juste raison, l'évaluation invite à la mise en place d'une veille et d'un recentrage de la formation, mais que nous souhaitons progressif, sur le multimédia. L'ouverture à l'alternance en septembre 2015 est l'occasion d'inscrire plus profondément la formation dans les communications de proximité numériques avec ses nouveaux acteurs, lieux et productions.

Points forts

L'évaluation met en évidence le bon taux d'insertion des étudiants (75% des diplômés en emploi entre 0 et 4 mois), l'adéquation entre la demande du milieu professionnel et les enseignements dispensés.

Nous sommes sensibles à la reconnaissance de :

- l'engagement fort manifesté par l'équipe dans le pilotage de la LPCAM, enseignants-chercheurs comme intervenants extérieurs;
- la validation de la notion de polyvalence qui « permet un recrutement varié et une insertion des jeunes professionnels bien réelle » ;
- « la thématique de proximité [qui] rend la spécialité plus visible et attractive que des formations trop généralistes ».

Points faibles	<p>L'évaluation souligne que</p> <ul style="list-style-type: none"> • « le projet pédagogique n'est pas toujours à la hauteur des ambitions affichées quant aux compétences attendues ». Le développement du multimédia fait naître de nouveaux savoir-faire en même temps qu'il transforme les anciens. Mais il ne s'agit pas tant de courir après l'innovation et les qualifications qu'elle exige qui peuvent devenir obsolètes aussi vite que les machines qu'elle produit, que de préparer l'étudiant à sa maîtrise appuyée sur un socle de compétences académiques et techniques mises en situation : apprendre à apprendre l'innovation technologique. • « une insertion dans le milieu associatif bénévole qui ne constitue pas un secteur d'activité pour les jeunes diplômés ». Or le secteur solidaire a un poids économique. En 2007, il représente près de 10 % de l'emploi salarié national hors agriculture et 8 % des salaires selon l'Insee. Les 10 % du PIB réalisés par les acteurs de ce secteur représentent 800 000 entreprises soit 2 millions de salariés. Le champ des communications locales et de proximité prôné par la formation dans son intitulé, intègre le développement de nouveaux espaces et de nouveaux acteurs en demande de formation aux outils les plus modernes pour leur professionnalisation. • « Peu de rapports avec d'autres formations complémentaires (par exemple, sur la question du livre numérique, le cinéma, la photo, etc.) ». Il est engagé depuis un an une réflexion commune avec le Master Métiers du livre (UFR SITEC) sur la question de « l'édition numérique multimédia ». Celle-ci devrait aboutir à la mise en place de modules de formation destinés aux professionnels du livre (bibliothèque, édition, librairie) dans le cadre de la formation continue professionnelle. Pour la LPCAM, elle devrait se traduire par l'installation d'un cours, favorisée par la réorganisation de la maquette à l'occasion de son ouverture à la formation en alternance à la rentrée 2015, sur l'édition et la conception de contenus numériques quels qu'ils soient pour le web, les supports mobiles, les tablettes. <p>Cette perspective pour la formation pondère la critique faite à propos d'«un manque de pratique et de veille sur les outils et usages émergents. »</p>
-----------------------	---

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »
<p>La réflexion sur l'édition numérique multimédia et ses retombées sur la maquette LPCAM avec l'ouverture d'un cours sur la conception de contenus numériques pour supports mobiles et tablettes, ainsi qu'un module sur les scénarisations des productions multimédia répondent au souhait de l'évaluateur de voir « le conseil de perfectionnement s'interroge[r] sur l'organisation pédagogique, la répartition des heures et l'ouverture vers des thématiques nouvelles. » Comme recommandé, la durée du projet tuteuré sera portée au quart du volume de la formation (soit 117h au lieu de 100h). Dans ce nouveau contexte, les partenariats professionnels seront formalisés et les contacts avec les médias de proximité augmentés.</p>

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »
<p>Les notes attribuées à la LPCAM sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion professionnelle : A

- Pilotage de la licence : A

Nos observations portent sur les notes du Projet pédagogique et du Lien avec les milieux professionnels.

- **Projet pédagogique : B**

La note B paraît sévère. L'évaluation dans son commentaire souligne la cohérence des objectifs pédagogiques à travers des enseignements proches de la réalité du métier (« Globalement, il s'agit donc d'une très bonne intention pédagogique, en lien avec les réalités professionnelles. Une vision de la polyvalence permet un recrutement varié et une insertion des jeunes professionnels bien réelle (...) Points forts : l'adéquation avec la demande du milieu professionnel et les enseignements dispensés (p.3) » Est pointé néanmoins le manque d'un type d'enseignements : « des formations à l'esprit journalistique, documentariste, aux nouvelles formes narratives spécifiques au web, et à d'autres multimédias ».

Comprenant déjà 468h de cours, la formation ne peut s'ouvrir à des enseignements très diversifiés, comme le souhaite l'évaluateur, sans réorganiser profondément la maquette. 13 EC la composent (+ projet tuteuré + stage) ; chaque EC « culturel » fait 24h ou 36h, chaque EC « technique » 60h. Nous souhaitons l'étayer solidement à un nombre limité de matières proches de la réalité du terrain plutôt que la saupoudrer de connaissances. De plus la polyvalence est aussi une façon de positionner la formation par rapport aux écoles de journalisme ou de cinéma/documentaire. L'offre dans ce secteur est pléthorique rassemblant le meilleur et le moins bon.

Après une phase de lancement où la LPCAM a été construite sur l'audiovisuel, l'accroissement de la part multimédia ne se fera que progressivement en tenant compte d'un univers encore confus et incertain dans son développement mais générateur de nouveaux modes de production et de diffusion.

- **Lien avec les milieux professionnels : B**

C'est dans la durée que les liens avec les milieux professionnels se tisseront. A travers les stages et les projets tuteurés, la LPCAM a déjà noué des relations fidèles avec des acteurs locaux : chaînes TV, Conseil Régional IdF, Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, Chambre de Commerce de Nanterre, Comexposium, BDIC, etc. Ces partenariats sont appelés à être formalisés dans le cadre de conventions.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

